



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Comité des experts :

M^{me} Laetitia GERARD, présidente

M^{me} Mélissa BENYAHIA, M^{me} Lise CORRIVEAU,

M. Thomas DE SANTIS et M^{me} Floriane GASSER, experts

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 16 et 17 novembre 2015, pour évaluer le programme de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 30 membres du personnel, 17 étudiants, 7 anciens étudiants, 8 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), créée en 2009, est issue de la fusion de trois établissements (la Haute École catholique Charleroi-Europe, la Haute École libre du Hainaut Occidental et la Haute École Roi Baudouin). Son siège social et administratif est à Mons.

La HELHa comporte sept catégories : agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique; les enseignements pouvant être de type court ou long.

Ces sept catégories sont composées de 27 départements et se répartissent en 18 implantations sur toute la province du Hainaut. Les étudiants de ce bachelier dans cet établissement représentent 6 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles confondues⁴.

La HELHa s'organise de la façon suivante : le pouvoir organisateur et le conseil d'administration, un collège de direction (9 membres), un organe de gestion (29 membres), un conseil pédagogique (24 membres), un conseil social, un conseil d'entreprise et un comité de prévention et de protection au travail.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

En 2014-2015, la catégorie pédagogique, au sein de laquelle se trouve le bachelier évalué d'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, représente approximativement 20% des étudiants de la Haute École dans son ensemble. Elle est dirigée par un directeur et comporte plusieurs départements.

La formation de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est dispensée sur le site de Gosselies, organisant également les bacheliers Instituteur(trice) primaire et Instituteur(trice) préscolaire.

En 2014-2015, le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif représentait près de 11% des étudiants de la catégorie pédagogique. Le nombre d'étudiants inscrits dans le bachelier est en légère augmentation depuis 2011-2012.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Malgré la création récente de la Haute École, une identité globale semble se dégager. Il y a une volonté claire de se positionner dans le paysage de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une conscience des enjeux locaux et un positionnement stratégique face aux partenaires de la région.
- 2 Le plan stratégique est mis en place par un processus d'abord *top-down*, puis chacun des niveaux hiérarchiques a été consulté afin de faire remonter l'information et la priorisation des actions à entreprendre (*bottom-up*). Le comité a pu constater la prise en compte de la gouvernance transversale (via les commissions de mise en œuvre du plan stratégique par axe stratégique) et également verticale (par l'implication des différents conseils: de Catégorie, de Département et de Section)
- 3 La dimension humaine a été soulignée par tous les acteurs. Les valeurs de bienveillance, de respect et d'exigence vis-à-vis des étudiants ne sont pas seulement des valeurs déclaratives mais bien une réalité vécue au quotidien dans l'établissement.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 La mise en place d'un Conseil de section est appréciée du comité, lui déléguer la responsabilité du développement de la démarche qualité comporte néanmoins un risque que nous aborderons dans les recommandations.
- 5 Le comité salue la prise en compte claire de la qualité dans le plan stratégique et la volonté de se profiler vers l'excellence dans le paysage global.
- 6 La culture de la qualité est très présente parmi toutes les parties prenantes. Il règne dans l'établissement une volonté constante de se remettre en question, de travailler en commun vers l'amélioration de sa propre pratique. L'attitude positive et constructive de travail est ressentie à tous les niveaux.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 7 La section a toujours eu une démarche d'autoévaluation, basée sur un très grand travail d'équipe. Le Conseil de section sert d'organe de pilotage. Il existe une grande ouverture et une grande confiance de l'équipe envers ce conseil.
- 8 L'évaluation du programme de formation par les étudiants a été formalisée depuis 2014. Afin d'assurer une participation élevée des étudiants, des ordinateurs sont mis à leur disposition pour remplir les questionnaires d'évaluation en ligne. Les résultats sont ensuite discutés en Conseil de section. D'autres moyens plus informels viennent compléter ces évaluations : une journée de rencontre avec les diplômés, des échanges informels avec les étudiants. Des efforts sont faits pour rendre formelle l'évaluation des enseignements par les étudiants.

- 9 De par la proximité entre les parties prenantes, un esprit de remise en question permanent semble régner dans la section. Les étudiants se sentent entendus, les enseignants sont très engagés, les employeurs satisfaits de la collaboration et de l'esprit de recherche de solution.

[Information et communication interne]

- 10 Les canaux de communications sont variés et bien définis : plateforme Claroline, site web, valves, mailing, documents papier, groupe Facebook. La dimension humaine, la proximité et la disponibilité générale du personnel permettent une communication qui garantit le passage de l'information.
- 11 La plateforme Claroline est un bon outil à investir pour centraliser et développer la communication interne. Actuellement son utilisation est propre à chaque enseignant et ne fait pas l'objet d'une homogénéisation dans les usages.

RECOMMANDATIONS

- 1 Sur du moyen terme, il existe un risque bien réel que le Conseil de section, pris par toutes les autres charges qui lui sont imparties, relaie la Qualité au second plan. La mise en place d'une décharge pérennisée en tant que « relais qualité » au sein de la section permettrait d'assurer la continuité, la transmission et l'application des actions décidées dans le domaine qualité, en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique.
- 2 Le comité recommande de fournir plus d'informations aux étudiants concernant le service d'aide à la réussite et les autres services transversaux proposés par la Haute École et ce, dès le B1 (service social notamment).
- 3 Le comité recommande de sensibiliser davantage les enseignants à l'utilisation de la plateforme Claroline pour homogénéiser les usages.
- 4 Le comité recommande de trouver un incitatif pour les étudiants à utiliser activement la plateforme Claroline, afin qu'elle devienne un vrai outil de communication.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Le comité tient à souligner les efforts réalisés concernant la mise en cohérence du programme avec les attentes du milieu professionnel. La collaboration sur la plateforme Form'Educ a abouti à la création d'un référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Dans un souci de cohérence avec le référentiel de compétences, le programme de formation et la grille horaire ont été retravaillés pour correspondre davantage aux besoins du terrain.
- 2 Pour la mise à jour des connaissances, l'école prend bien en compte les avis des professionnels. Par exemple, en 2010, la grille de cours a été modifiée suite à leurs retours. D'autres échanges informels ont lieu avec les professionnels pendant les visites de stages, lors des soutenances de TFE, et lors des interventions de professionnels du terrain dans les cours. Les professeurs travaillant sur le terrain apportent également leur expertise et leur regard.
- 3 Des relations de confiance entre les étudiants et les enseignants leur permettent de donner leur avis sur le programme, les stages, le TFE et sur la qualité des enseignements.
- 4 Les enseignants font un lien avec la recherche via l'organisation de colloques et une veille scientifique personnelle. Les étudiants sont formés à la recherche-action et la mettent en pratique à travers le TFE. C'est une démarche qui se rapproche le plus d'une démarche scientifique en posant des hypothèses et apporte un cadre d'une certaine rigueur. L'équipe pédagogique s'attache en effet à développer l'analyse réflexive des étudiants sur leurs pratiques professionnelles.
- 5 Les stages effectués en première et deuxième année permettent de couvrir les domaines de l'aide à la jeunesse et du handicap en adéquation avec l'employabilité des futurs diplômés. En troisième année, l'étudiant peut choisir un stage dans d'autres domaines, ce qui élargit les perspectives d'emplois. Un stage à l'étranger est obligatoire en 3e année. Il est organisé autour d'une dynamique « projet » laissée à la responsabilité des étudiants.
- 6 Concernant la flexibilité du parcours de formation, la procédure pour bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien formalisée et explicitée dans le règlement des études et des examens et les programmes d'étalement sont possibles sur demande de l'étudiant.
- 7 Le bureau international de la haute école a une mission d'ouverture vers l'international. Les étudiants de Bloc 3 par exemple réalisent une semaine de stage minimum à l'étranger. Cependant, à ce jour aucun étudiant n'a encore bénéficié du programme ERASMUS.

[Information et communication externe]

- 8 La communication externe de la haute école est bien définie. Celle-ci organise des journées portes ouvertes, dispose d'un site internet et a édité des brochures présentant toutes les sections. La catégorie pédagogique possède également sa page Facebook et la section s'attache à être présente lors des événements d'information, par exemple, lors des soirées du Centre d'information et d'orientation de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'établissement à réfléchir à l'ajout de formations sur la communication alternative, qui pourraient manquer aux étudiants lors de leurs stages. La pertinence du programme en serait renforcée.
- 2 Le comité recommande de formaliser la récolte d'avis auprès des professionnels en les intégrant, par exemple, au conseil de section.
- 3 Le comité recommande d'intensifier les efforts pour formaliser l'évaluation des enseignements, de développer un système d'analyses et d'exploitation des évaluations des enseignements dans le pilotage pédagogique de la section.
- 4 Le comité recommande de poursuivre le développement de la recherche-action avec des partenaires extérieurs.
- 5 Bien que la procédure pour l'obtention d'une VAE soit mentionnée dans le règlement des études et des examens, les étudiants ont encore une mauvaise connaissance de son existence. De ce fait, le comité recommande à l'établissement de communiquer davantage aux étudiants autour de la VAE.
- 6 Le comité recommande à l'établissement d'encourager les étudiants à la mobilité Erasmus, notamment en communiquant davantage sur les possibilités existantes.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclut stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les compétences à atteindre ont été définies collectivement en fonction du profil professionnel de l'éducateur spécialisé. À partir de ces compétences, chaque enseignant à la charge de définir les acquis d'apprentissage de son propre cours. Ceux-ci sont communiqués aux étudiants en début d'année notamment via les fiches UE associées à chaque enseignement. Ces fiches sont relues par le conseil de section pour assurer la cohérence globale du programme.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Le lien entre théorie et pratique est fortement apprécié par les étudiants. Les enseignants alimentent la théorie par les expériences professionnelles des étudiants, l'organisation de jeux de rôle, l'intervention de professionnels extérieurs. Avant de partir en stage, les professeurs s'assurent que les étudiants ont assez d'éléments théoriques.
- 3 Les enseignants utilisent des méthodes de pédagogie active qui permettent l'évaluation des acquis d'apprentissage visés : jeux de rôles, recherches personnelles, approche par problèmes, projets. Il existe beaucoup d'entraide entre enseignants et les moments informels de partage d'expériences sont nombreux.
- 4 Le comité salue la création de *vade-mecum* pour les stages et le TFE. Le *vade-mecum* pour les stages permet aux enseignants d'homogénéiser leurs pratiques et de communiquer aux professionnels les objectifs des différents stages. Le *vade-mecum* pour le TFE accompagne les étudiants dans l'écriture du TFE. Néanmoins, il n'existe pas encore de *vade-mecum* pour accompagner les enseignants dans leur pratique d'accompagnement du TFE.
- 5 Les étudiants sont aidés de manière informelle dans leur recherche de stage, via les diplômés déjà en poste, les autres étudiants (parrainage) et via l'enseignant « référent-année ». Le « référent-année » est un enseignant chargé de la gestion administrative et pédagogique des stages et du suivi pédagogique d'une classe spécifique. Les étudiants sont conseillés sur la pertinence et l'accessibilité de leur terrain de stage.
- 6 L'accompagnement de stage est apprécié des étudiants. Une visite sur le terrain par le promoteur est prévue et les rencontres ou des contacts sont possibles à la demande en cas de difficulté. L'encadrement du stage se traduit également par un pré-stage que les étudiants doivent réaliser avant le stage et par un post stage qui est organisé à l'issue du stage. Le pré-stage est un stage d'observation de deux jours qui se déroule au mois de novembre et le post stage est un séminaire de débriefing du stage.
- 7 Concernant le TFE, en début de B 3, une première rencontre est initiée entre l'étudiant et le promoteur pour définir les modalités d'accompagnement du TFE via une contractualisation formalisée et individualisée. Au travers d'une recherche-action, Le TFE permet une analyse réflexive sur la pratique

débouchant sur des propositions de pistes d'action devant être cohérentes. La présence d'un enseignement consacré à l'analyse méthodologique d'anciens TFE est appréciée par le comité d'experts.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 8 Les différents travaux demandés aux étudiants font l'objet d'une mise en commun au niveau de l'équipe pédagogique, ce qui permet de répartir la charge de travail sur l'année. Cette manière de fonctionner permet aux étudiants de planifier leur travail. Par ailleurs, l'équipe est ouverte à une certaine flexibilité qui tient compte des avis des étudiants afin de réadapter les échéances.
- 9 Les cours associés aux différents blocs sont organisés autour des secteurs obligatoires de stages en B1 et B2, favorisant le lien théorie-pratique.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 La grille d'évaluation des stages a fait l'objet d'un travail collectif. Elle est suffisamment ouverte pour donner des retours constructifs à l'étudiant. La grille s'ajuste et se modifie en fonction des attentes du professionnel.
- 11 Le pré-stage ainsi que la visite de l'enseignant sur le lieu de stage sont les occasions de mettre en place une évaluation formative.
- 12 Les étudiants bénéficient d'une répétition de la défense orale du TFE composée d'un jury d'étudiants pairs et d'un enseignant. Les étudiants apprécient fortement cette pré-défense qui les prépare aux exigences de la soutenance et les rassure dans ce nouvel exercice.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour une meilleure cohérence d'ensemble, la définition des acquis d'apprentissage (AA) pourrait faire l'objet d'un travail collectif.
- 2 La formalisation du partage de bonnes pratiques constituerait un atout certain pour la formation.
- 3 Le comité recommande de poursuivre la réflexion concernant la mise en place d'un *vade-mecum* pour l'accompagnement du TFE de manière à homogénéiser et à clarifier les pratiques d'encadrement.
- 4 Le comité recommande de mettre en place la recherche documentaire dès la première année de manière à développer chez les étudiants une autonomie dans la recherche.
- 5 Le comité recommande d'amorcer une réflexion sur le nombre (en B1 et B2) et la durée des stages pouvant être perçus comme trop peu et trop courts par des étudiants et des professionnels du milieu. Certains milieux de stages demandent un temps plus long pour s'acclimater au travail à réaliser. De même, dans le cadre de stage ERASMUS, les périodes de stage sont trop courtes pour pouvoir les mettre en place.
- 6 Le comité encourage l'établissement à poursuivre le travail collectif au niveau des grilles d'évaluation des cours. La grille d'évaluation du TFE gagnerait également à être davantage détaillée en termes de critères et d'indicateurs.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La qualité de l'intégration des nouveaux enseignants témoigne de l'esprit collégial de cet établissement. Les nouveaux enseignants sont accompagnés pendant les trois premières années d'entrée en fonction. Une brochure d'accueil explicitant tout le fonctionnement administratif et pédagogique de l'école leur est également remise.
- 2 L'établissement s'inscrit bien dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Il propose notamment des formations continues pour les diplômés et soutient financièrement l'inscription des enseignants à des formations en lien avec leur métier (CAPAES et autres formations).
- 3 Il règne dans la section une bonne volonté, une convivialité et un bien-être au travail ; les différents acteurs sont pris en considération dans leur fonction.
- 4 Le comité tient à souligner l'attention particulière qui est apportée à la préparation des étudiants dans leur recherche d'emploi, notamment via la recherche de stages, l'exercice d'écriture de CV, de lettres de motivation et de formation aux entretiens par jeux de rôle. Par ailleurs, l'établissement propose aux étudiants de passer le brevet de secourisme, de suivre une formation à la communication non violente et une formation à la manutention.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 5 L'établissement est bien équipé en TIC, chaque local dispose d'un vidéo projecteur et sept locaux sont équipés de tableaux blancs interactifs. Les étudiants et les enseignants ont la possibilité d'emprunter gratuitement du matériel multimédia (ordinateur portable, appareil photo numérique, caméra, tablette tactile). Il existe par ailleurs une plateforme Claroline, qui est néanmoins principalement utilisé par les enseignants pour faire du dépôt de fichiers et envoyer des mails.
- 6 La bibliothèque est très fonctionnelle et dispose d'un nombre important d'ouvrages, de revues, de DVD, de matériaux didactiques et de jeux. Les documentalistes sont à l'écoute des étudiants et leur apportent une aide et un accompagnement dans leur recherche.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 7 Les enseignants sont accessibles et disponibles pour accompagner les étudiants. Ils peuvent être joints par mail ou par téléphone. Le comité souligne un taux d'encadrement important permettant un enseignement donné à « dimension humaine ».
- 8 Le service d'aide à la réussite intervient de manière préventive (gestion de blocus). Le système de parrainage étudiant et le système de l'enseignant « référent année » sont des atouts pour l'aide à la réussite.

- 9 Le secrétariat semble répondre à la notion d'équité au sein de l'établissement en étant accessible aux étudiants durant toute la journée.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 L'établissement dispose de quelques outils statistiques systématisés, utiles au pilotage, à savoir des statistiques concernant le taux de réussite en Bloc 1, 2 et 3. Par ailleurs, un questionnaire à destination des diplômés a permis de mettre en exergue des données relatives à leur insertion professionnelle.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage la direction à poursuivre les formations aux TIC à destination de l'ensemble des enseignants, notamment pour qu'ils s'approprient davantage la plateforme, les tableaux blancs interactifs et le matériel multimédia et qu'ils les intègrent davantage dans leurs enseignements.
- 2 La systématisation de la récolte de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés constituerait un instrument de travail et une aide à la prise de décision.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 La méthodologie d'autoévaluation a été fortement collaborative et participative. Ceci se traduit par un rapport d'autoévaluation de grande qualité.
- 2 La commission d'évaluation interne a pu bénéficier d'un soutien de la cellule qualité de l'institution et de la direction. Ceci a participé à la légitimité de la démarche au sein de la section.

[Analyse SWOT]

- 3 Le SWOT a été réalisé avec l'ensemble des enseignants. Les étudiants ont aussi été consultés concernant les points positifs et les points d'amélioration de leur formation.

[Plan d'action et suivi]

- 4 Le SWOT a permis d'identifier trois axes principaux d'actions : 1) la communication ; 2) la qualité de l'encadrement ; 3) l'organisation structurelle. Pour chaque axe, quelques actions concrètes sont présentées et classées par ordre de faisabilité (facile/difficulté limitée/difficile) et de délai de mise en œuvre (court terme/moyen terme/ long terme).

RECOMMANDATIONS

- 1 L'analyse SWOT ne fait pas preuve d'un niveau d'analyse équivalent avec le reste du dossier d'autoévaluation. Les différents constats repris établis pour chaque dimension dans ce dossier mériteraient d'être pris en compte dans l'analyse SWOT afin de la compléter. Le comité encourage la section à réaliser une version synthétisée du SWOT de manière à pouvoir identifier les principales forces, faibles, opportunités et menaces.
- 2 La participation du monde professionnel est limitée. Celui-ci pourrait être davantage intégré dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action.
- 3 Les actions du plan mériteraient d'être priorisées et d'être assorties de responsabilités et d'échéances plus précises.

CONCLUSION

Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de la Haute École Louvain en Hainaut est relevé par le comité des experts comme un cursus de qualité. Le comité apprécie la dynamique d'autoévaluation de la section et le souci constant de s'améliorer. La collaboration entre enseignants et les nombreux échanges avec les différentes parties prenantes témoignent de cette culture qualité, l'avis des étudiants y est fortement sollicité.

La section est attentive à la singularité de chaque étudiant, l'équipe enseignante est disponible et accessible. L'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une de ses priorités. La section envisage son rôle bien au-delà de l'obtention du diplôme puisqu'elle prépare et accompagne aussi les étudiants dans leur recherche d'un emploi. Par ailleurs, l'attention particulière qui est portée à la recherche et au développement de la pratique réflexive favorise la poursuite en master.

Le comité encourage la section à poursuivre sa réflexion concernant l'identification des axes prioritaires d'action, en précisant les responsabilités et les échéances et en priorisant les différentes actions.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Volonté de la Haute École de se profiler vers l'excellence dans le paysage de l'enseignement supérieur ⇒ Culture de qualité, démarche d'autoévaluation constante ⇒ Valeurs de bienveillance, respect et d'exigence envers les étudiants ⇒ Canaux de communication variés et bien définis ⇒ Cohérence du programme avec les attentes du milieu professionnel ⇒ Relations de confiance entre le personnel enseignant et les étudiants ⇒ Organisation des stages ⇒ Communication externe ⇒ Lien théorie-pratique favorisé ⇒ Méthodes pédagogiques actives ⇒ Création de <i>vade-mecum</i> pour les stages et le TFE ⇒ Aide des étudiants dans leur recherche de stages ⇒ Accompagnement des stages et du TFE ⇒ Répartition de la charge de travail pour les étudiants ⇒ Répétition de la défense orale du TFE ⇒ Qualité de l'intégration des nouveaux enseignants ⇒ Formation continue pour les diplômés et les enseignants ⇒ Bibliothèque fonctionnelle et riche ⇒ Accessibilité du personnel de secrétariat ⇒ Accessibilité et disponibilité des personnels ⇒ Préparation des étudiants à leur insertion professionnelle ⇒ Outils numériques à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formalisation et systématisation de certaines actions comme l'évaluation des enseignements par les étudiants ou le vade-mecum de l'accompagnement du TFE ⇒ La consultation formalisée et systématique des professionnels et des diplômés ⇒ L'augmentation et l'amélioration de l'usage des TIC dans les enseignements ⇒ Communication sur les services transversaux comme le service d'aide à la réussite et la mobilité ERASMUS ⇒ Durée des stages ⇒ Délégation de la démarche qualité au conseil de section

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ancrage local/régional fort ⇒ Réputation de l'école ⇒ Exploitation des réseaux internationaux ⇒ Le réseau FORM'EDUC ⇒ Décret Paysage 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conjoncture économique ⇒ Financement en enveloppe fermée ⇒ Concurrence dans la région : autres formations d'éducateurs spécialisés ⇒ Sur-influence des lieux de stages

Récapitulatif des recommandations

- 1 Sur du moyen terme, il existe un risque bien réel que le Conseil de section, pris par toutes les autres charges qui lui sont imparties, relaie la Qualité au second plan. La mise en place d'une décharge pérennisée en tant que « relais qualité » au sein de la section permettrait d'assurer la continuité, la transmission et l'application des actions décidées dans le domaine qualité, en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique.
- 2 Le comité recommande de fournir plus d'informations aux étudiants concernant le service d'aide à la réussite et les autres services transversaux proposés par la Haute École et ce, dès le B1 (service social notamment).
- 3 Le comité recommande de sensibiliser davantage les enseignants à l'utilisation de la plateforme Claroline pour homogénéiser les usages. Le comité recommande également de trouver un incitatif pour les étudiants à utiliser activement la plateforme Claroline, afin qu'elle devienne un vrai outil de communication. Des formations aux TIC pourraient être proposées aux enseignants, notamment pour qu'ils s'approprient davantage la plateforme, les tableaux blancs interactifs et le matériel multimédia et qu'ils les intègrent davantage dans leurs enseignements.
- 4 Le comité encourage l'établissement à réfléchir à l'ajout de formations sur la communication alternative qui pourraient manquer aux étudiants lors de leurs stages. La pertinence du programme en serait renforcée.
- 5 Le comité recommande de formaliser la récolte d'avis auprès des professionnels en les intégrant, par exemple, au conseil de section.
- 6 Le comité recommande d'intensifier les efforts pour formaliser l'évaluation des enseignements, de développer un système d'analyses et d'exploitation des évaluations des enseignements dans le pilotage pédagogique de la section.
- 7 Le comité recommande de poursuivre le développement de la recherche-action avec des partenaires extérieurs.
- 8 Bien que la procédure pour l'obtention d'une VAE soit mentionnée dans le règlement des études et des examens, les étudiants ont encore une mauvaise connaissance de son existence. De ce fait, le comité recommande à l'établissement de communiquer davantage aux étudiants autour de la VAE.
- 9 Le comité recommande à l'établissement d'encourager les étudiants à la mobilité Erasmus, notamment en communiquant davantage sur les possibilités existantes.
- 10 Pour une meilleure cohérence d'ensemble, la définition des acquis d'apprentissage (AA) pourrait faire l'objet d'un travail collectif.
- 11 La formalisation du partage de bonnes pratiques constituerait un atout certain pour la formation. Le comité recommande de poursuivre la réflexion concernant la mise en place d'un *vade-mecum* pour l'accompagnement du TFE de manière à homogénéiser et à clarifier les pratiques d'encadrement.
- 12 Le comité recommande de mettre en place la recherche documentaire dès la première année de manière à développer chez les étudiants une autonomie dans la recherche.
- 13 Le comité recommande d'amorcer une réflexion sur le nombre (en B1 et B2) et la durée des stages pouvant être perçus comme trop peu et trop courts par des étudiants et des professionnels du milieu. Certains milieux de stages demandent un temps plus long pour s'acclimater au travail à réaliser. De même, dans le cadre de stage ERASMUS, les périodes de stage sont trop courtes pour pouvoir les mettre en place.
- 14 Le comité encourage l'établissement à poursuivre le travail collectif au niveau des grilles d'évaluation des cours. La grille d'évaluation du TFE gagnerait également à être davantage détaillée en termes de critères et

d'indicateurs.

- 15 La systématisation de la récolte de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés constituerait un instrument de travail et une aide à la prise de décision.
- 16 L'analyse SWOT ne fait pas preuve d'un niveau d'analyse équivalent avec le reste du dossier d'autoévaluation. Les différents constats repris établis pour chaque dimension dans ce dossier mériteraient d'être pris en compte dans l'analyse SWOT afin de la compléter. Le comité encourage la section à réaliser une version synthétisée du SWOT de manière à pouvoir identifier les principales forces, faibles, opportunités et menaces. La participation du monde professionnel est limitée. Celui-ci pourrait être davantage intégré dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action. Par ailleurs, les actions du plan mériteraient d'être priorisées et d'être assorties de responsabilités et d'échéances plus précises.



Évaluation du cluster
Psychologie, Logopédie, Éducation
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

Pascal Pank
Directeur de département

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Marie Regels coordinatrice qualité

Anne Marie Coordinatrice de la section

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.